

Nous désirons remercier pour son aide l'Agence Canadienne de Coopération Internationale et l'Agence Française de Développement, le Centre de Recherches de Ernst & Young International, l'Institut de Recherches du Bureau de Paris, M. Robert Coopret, directeur général de Droit des Sociétés, à l'Université de la Saskatchewan, ainsi que les membres de son personnel, M. Borge et M. Michel, pour leur accueil et leur aide, ainsi que M. Charles Robert de la Délégation du Canada près les Communautés européennes à Bruxelles, ainsi que le Comité de Travail de l'Accord de 1992 du gouvernement fédéral sur la politique de la concurrence et l'ordre des sociétés.

Le présent rapport a été préparé par Paul Baker, du Bureau de Paris de Ernst & Young, pour Affaires Extérieures et Commerce extérieur Canada (AECCE).

INCIDENCES DU MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN DE 1992

DROIT DES SOCIÉTÉS

Septembre 1991

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 6 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

43-260-569